

L'inscription de l'écriture dans *Marie Calumet*

Louise Milot, François Ouellet et Fernand Roy

Volume 16, numéro 1 (46), automne 1990

Les correspondants littéraires d'Alfred DesRochers

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/200875ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/200875ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Milot, L., Ouellet, F. & Roy, F. (1990). L'inscription de l'écriture dans *Marie Calumet*. *Voix et Images*, 16(1), 80–94. <https://doi.org/10.7202/200875ar>

L'inscription de l'écriture dans *Marie Calumet*

par Louise Milot, université Laval,
François Ouellet, université Laval,
et Fernand Roy, Université du Québec à Chicoutimi

L'efficacité du discours hérétique réside non pas dans la magie d'une force immanente au langage, telle l'illocutary force d'Austin, ou à la personne de son auteur, tel le charisme de Weber — deux concepts écrans qui empêchent de s'interroger sur les raisons des effets qu'ils ne font que désigner —, mais dans la dialectique entre le langage autorisant et autorisé et les dispositions du groupe qui l'autorise et s'en autorise.

P. Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, p. 152

On peut jusqu'à un certain point comprendre l'étrange ostracisme, aussi unanime qu'injustifié aux yeux d'Albert Laberge¹, dont a été l'objet *Marie Calumet* de Rodolphe Girard², en 1904. Jugé irrévérencieux envers l'Église et en tant que tel condamné par les autorités du diocèse de Montréal dès sa publication, ce roman a paru à certains comme *un danger de perversion morale, esthétique et littéraire*³, les deux dernières formes de perversion découlant comme automatiquement de la première.

Les années ont passé et, si l'on en croit la préface de l'édition de 1946, les audaces, le sans-gêne, voire une certaine grossièreté que le narrateur de *Marie Calumet* met en discours à travers des personnages comme ceux de Marie Calumet elle-même, mais aussi de Suzon, la nièce du curé, de Zéphirin, le bedeau, ou de Narcisse, l'homme engagé, seraient plutôt à mettre au compte ou de la jeunesse de l'auteur,

1 Albert Laberge, préface à *Marie Calumet*, Montréal, Éditions Serge Brousseau, 1946, p. 9. Les chiffres entre parenthèses renverront à cette édition.

2 *Marie Calumet* a été condamné dès 1904 par M^{re} Bruchési, archevêque de Montréal.

3 «Un mauvais livre», dans *la Croix*, vol. I, n° 46, 14 février 1904, p. 4.

ou de son originalité, ou de son naturel⁴, et ne compromettraient pas, bien au contraire, l'intérêt tant esthétique que littéraire du roman.

Mais c'est là l'opinion d'Albert Laberge. Et il ne faut pas croire pour autant que **Marie Calumet** ait conquis ses lettres de noblesse littéraire avec la période contemporaine. À côté de la prise de position ferme de Paul Wyczynski, pour qui le roman est l'une des quatre œuvres marquantes du premier quart du siècle⁵, combien pour qui il n'a qu'une *valeur littéraire plutôt moyenne*⁶, pour qui il est un *roman populaire et non proprement littéraire et artistique*⁷, pour qui **Marie Calumet** est *[à] peine un roman! Pas d'intrigue, aucune psychologie. Caractères étiquetés, sans profondeur*⁸.

On admet aujourd'hui que la question d'un texte qui serait scandaleux ou non est une question mal posée; il faudrait pouvoir en dire autant de la question de sa valeur littéraire. On fait facilement d'un texte quelque chose de pervers, ou n'ayant pas d'intérêt, quand on ne l'a pas lu. Et les nombreux jugements qu'on peut rassembler autour de **Marie Calumet** depuis 1904 ont laissé, au-delà des préjugés moraux ou esthétiques, peu de place à une analyse du texte lui-même.

Nous proposons ici une étude non pas de la *nature* littéraire, encore moins de la *valeur* littéraire de **Marie Calumet**, mais plutôt du *discours sur l'écriture* que tiendrait ce texte, de la place qu'y occupe, dans le déroulement de l'anecdote, le texte écrit, ce à quoi nous croyons pouvoir ramener la littérarité. Peut-être pourrions-nous alors mettre en contexte et en perspective, de nouvelle façon, le malaise, voire le rejet qu'a suscité à l'époque la parution du roman.

La pertinence d'une telle interrogation sur la fonction de l'écrit dans **Marie Calumet** s'insère dans une recherche plus large⁹ et repose sur deux ordres de considérations. Le premier est circonstanciel. Nous avons démontré ailleurs, à propos d'**Angéline de Montbrun** de Laure Conan¹⁰, que le fait pour la critique de décourager la

4 Albert Laberge, *op. cit.*, p. 11-12.

5 Avec **Maria Chapdelaine**, la **Scouine**, et l'**Appel de la race**, «Panorama du roman canadien-français», *Archives des lettres canadiennes* III, Fides, 1965, p. 16-17. Voir aussi Jacques Ferron, «**Marie Calumet**», le *Petit journal*, vol. XLIV, n° 22, 22 mars 1970, p. 75.

6 Jean-Yves Thériage, «**Marie Calumet** a bien épousé l'engagé du curé ou le scandale est dans l'œil non dans le livre», le *Canada français*, vol. CXIV, n° 23, 31 octobre 1973, p. 80.

7 Romain Légaré, «Les livres canadiens. Girard, Rodolphe, **Marie Calumet** [...]», *Culture*, vol. VIII, septembre 1947, p. 363.

8 L. B., «Notes bibliographiques. Rodolphe Girard. **Marie Calumet**», *Revue de l'université Laval*, vol. 1, n° 2, mai 1947, p. 194.

9 «L'inscription de l'écriture dans le roman québécois des origines à 1960», projet dirigé par L. Milot, en collaboration avec F. Roy (UQAC), L. Robert (UQAM) et D. Saint-Jacques (Laval), au CRELIQ de l'université Laval.

10 «On Textual Reference to Writing and its Correlation with Literary History», à paraître, *Poetics today*.

romancière débutante de récidiver dans la veine psychologique, pouvait être relié au discours tenu par le roman lui-même sur la nature du fait littéraire. Quand l'abbé Casgrain enjoint Laure Conan de faire plutôt servir son talent à la noble cause éducative du roman historique, il impose une conception de l'écriture, c'est vrai; mais on pourrait dire qu'il se méfie à juste titre d'une œuvre dont le déroulement narratif, qui remplace symptomatiquement l'utilisation de la correspondance par celle du journal intime, propose pour l'écriture une fonction d'autosuffisance ou mieux de gratuité sociale certainement hors norme à la fin du XIX^e siècle au Canada français. On peut se demander si un phénomène comparable n'aurait pas joué parallèlement dans la censure de *Marie Calumet*.

Mais un second ordre de considération, théorique, est présupposé par ce qui vient d'être dit. Il repose sur l'hypothèse qu'un texte, tout au moins un texte reconnu par l'institution comme littéraire, non seulement « inscrit » forcément de manière explicite, dans certains épisodes de son développement linéaire, des épisodes concernant l'écrit, et par exemple le livre et le langage, mais encore que ces inscriptions sont déterminantes quant à son intentionnalité générale. Le fait d'accoler à des textes l'épithète « littéraire », et de les lire dans le champ de la littérature — ce que notre travail de professeur nous amène à faire constamment — autoriserait déjà à vouloir mettre en relief ces inscriptions. D'une part, il s'agit d'un fonctionnement structurel qui n'a pas à voir avec la plus ou moins grande « valeur » littéraire d'un texte, optique qui guidait les travaux sur la littérature au cours des années soixante-dix, et qui excède ici nos préoccupations. Les occurrences des inscriptions de l'écriture sont d'autre part constantes et aucunement réservées, comme on pourrait le croire, aux textes dits « de la modernité », c'est-à-dire dont la thématique actualiserait déjà une problématique d'écriture. On nous concédera justement que *Marie Calumet*, qui nous sert ici d'exemple, n'est pas, dans cet ordre, un texte « moderne »¹¹. Nous voulons montrer que, quelle que soit la thématique qu'il développe — et sans qu'il soit ici question d'autoreprésentation —, un texte nous entretient immanquablement de l'écriture. L'écrit s'écrit toujours par de l'écrit: nous prétendons qu'il y a là une porte d'entrée privilégiée pour le décodage de la signification dans un texte.

1. Marie Calumet

Il est rare qu'un texte ne fasse, ici ou là, quelque allusion à l'écriture, et le roman *Marie Calumet* ne fait pas exception: à travers son anecdote colorée, il renvoie tantôt à Lamartine (p. 177-178), tantôt à Chateaubriand, Daudet, Loti ou Richepin (p. 107), voire, bien qu'indi-

11 Pour l'analyse de l'inscription de l'écriture dans un roman de facture conventionnelle, voir M. Beauregard, L. Milot et D. Saint-Jacques, « L'inscription du littéraire dans *Le Matou* d'Yves Beauchemin », *Études littéraires*, vol. XX, n° 1, printemps-été 1987.

rectement, à Flaubert¹². Mais ce phénomène d'intertextualité assez banal n'a pas à voir avec ce que nous appelons une *inscription de l'écrit*. Dans ce dernier cas, en effet, la manifestation de l'isotopie de l'écriture ne fera pas uniquement l'objet d'une « présentation » dans l'anecdote, d'une simple citation en somme, mais elle devra y être insistante, et souvent elle marquera, sinon une reprise, du moins un rapport de symétrie — ou autre — avec d'autres éléments du récit.

Le repérage de telles inscriptions a donc comme corollaire la construction générale de la signification d'un texte donné et requiert de ce fait la mise en place concomitante d'une hypothèse d'organisation générale. À travers l'établissement d'une telle hypothèse, nous essaierons de démontrer la pertinence d'y articuler des manifestations de l'écriture.

1.1 Hypothèse générale d'organisation narrative

Nous baliserons la narrativité de Marie Calumet à travers certains outils de la sémiotique greimassienne, essentiellement la séquence canonique de la narrativité, en quatre moments : *manipulation*, *compétence*, *performance* et *sanction*¹³. Dans ce modèle de prévisibilité, l'identification de la performance est centrale car, pointant le mouvement de la transformation, c'est *probablement l'unité la plus caractéristique de la syntaxe narrative*¹⁴. Rétrospectivement, il est postulé que la portion du texte qui actualise la compétence avait mis en place les éléments nécessaires à la réalisation de la transformation. Quant aux phases de manipulation et de sanction, elles se répondent, l'une déployant au départ la polémique et les valeurs en jeu, l'autre attestant à l'arrivée d'une relative résolution. Habituellement, dans un texte suffisamment élaboré — ce serait le cas pour Marie Calumet — les contenus précédant la transformation et ceux lui succédant se trouvent en outre corrélés dans les séquences extrêmes du texte.

On trouvera, dans le tableau suivant, notre proposition d'investissement des quatre phases. Même si cet investissement sera repris étape par étape, le détail de son application méthodologique ne sera pas exposé ici¹⁵; il importe plutôt d'indiquer les inscriptions de l'écrit

12 La description du rêve du curé Flavel semble bien renvoyer à *Salammbô* (p. 42): des paroles du curé Lefranc renverraient, elles, à *la Tentation de saint Antoine* (p. 39). Mais sur ces phénomènes subtils et discutables d'intertextualité, nous n'insisterons pas.

13 Pour une description détaillée de ces termes, se reporter à A. J. Greimas et J. Courtés, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette Université, 1979.

14 A. J. Greimas, *Du Sens. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil, 1970, p. 173.

15 Pour d'autres exemples où la séquence canonique de la narrativité est investie du point de vue du projet énonciatif global du texte plutôt que du point de vue de l'énoncé, voir L. Milot, « L'apparition du pape à Lourdes », *Protée*, vol. XI, n° 3, automne 1983; et « Guérison d'une femme infirme un jour de sabbat », *De Jésus et des femmes. Lectures sémiotiques suivies d'une entrevue avec A. J. Greimas*, (en coll.), Bellarmin/Cerf, 1987, p. 121-134.

puis de démontrer dans chaque cas que la signification d'ensemble est construite en interaction avec elles. Les pages qui suivent offriront un commentaire assez systématique du tableau.

Organisation narrative de *Marie Calumet* (en regard des inscriptions de figures d'écriture)

ORGANISATION NARRATIVE

Contenu inversé (l'avant M.C.)

Il manque une servante au presbytère.

Manipulation (chap. I-IV)

Le désordre matériel risque d'être doublé d'un désordre moral, à cause de la présence de la jolie nièce du curé, qui, de toute façon, parle trop. Le curé Lefranc en tire qu'il se doit d'envoyer au curé Flavel la fille engagée rêvée. Arrive enfin Marie Calumet, que Narcisse aide à descendre de voiture.

Compétence (chap. V-XI)

L'ordre est rétabli au presbytère par M.C., mais le curé doit contrôler deux excès:

- a) M.C. va trop loin et le curé doit refaire sa réforme de la dime;
- b) M.C. croit devoir conserver la sainte pisse de monseigneur et le curé refuse.

La sexualité apparaît dans le cadre inhabituel du presbytère, entre M.C. et l'homme engagé.

Performance (chap. XII-XVIII)

Marie Calumet va à Montréal se faire photographier et elle achète un jupon-ballon. Entre la bravoure du curé qui sauve une vie et celle de Narcisse qui sauve l'honneur de M.C., celle qui n'avait pas de vices fait scandale en montrant son derrière (son portrait) à toute la paroisse.

Sanction (chap. XIX-XX)

M.C. est l'héroïne d'une fête profane, la noce qui suit son mariage au presbytère.

INSCRIPTIONS DE L'ÉCRITURE

toute ma science étant confinée dans ma Somme théologique de saint Thomas, ma bible et mon bréviaire (p. 32).

Le religieux et le profane sont en contradiction:

- à l'arrivée de M.C., *Le curé lisait [...] son bréviaire avec dévotion [...] De surprise, il laissa tomber son livre à ses pieds.* (p. 55-56)
- M.C. est introduite par une lettre (écrit profane) stipulant: *Elle n'a pas de vices.* (p. 57)

Deux manifestations conjuguent la sexualité et le livre:

- Suzon cause avec son amoureux, le livre de prières sous le bras;
- Suzon lit le livre laissé ouvert aux chants d'amour du *Cantique des cantiques*.

L'audition de vers de Lamartine, texte profane, précède la *folie héroïque* du curé;

Narcisse modèle son intervention salvatrice sur un souvenir de lecture de son *Histoire sainte: la mésaventure du bonhomme Noé* (p. 239).

Le contrat de mariage (écrit profane) consacre la tolérance du désordre matériel.

En la circonstance, Suzon, promue ménagère d'un jour, est félicitée par son oncle, en dépit de ses excès amoureux.

Le bréviaire (écrit religieux) est recherché par le curé Lefranc, là où Suzon et Gustave s'ébattent joyeusement.

Contenu posé (l'après M.C., chap. XXI)

Un monument témoigne de M.C.

1.2 Manipulation

D'entrée de jeu, l'espace de vie du curé Flavel présente deux irrégularités. À cause de l'absence d'une bonne ménagère agréée par l'évêque et de la présence en ses lieux et place de Suzon, la jolie nièce du curé, le danger de *désordre matériel et domestique*¹⁶ se double, comme le souligne le curé Lefranc, d'un danger de désordre moral¹⁷. Au départ pourtant, les écarts de Suzon ne sont encore que linguistiques et le curé réprimande sa nièce sur deux points qui ne concernent en fait que le langage :

- elle manque de jugement, s'obstinant à l'appeler en tout temps *monsieur le curé* au lieu de *mon oncle* (p. 22-23);
- surtout elle parle trop et son énumération, non requise, des desserts disponibles (et par le fait même du penchant de son oncle pour le vin de rhubarbe) est jugée excessive: *Allons! allons! tu parles trop, ma fille, et comme à toutes tes sœurs, le bon Dieu a oublié de te couper un bout de langue.* (p. 24)

Cette situation de (double)-désordre est précisément ce qui amène l'ami du curé Flavel, qui lui, *s'y entend dans les femmes* (p. 36), à doter le presbytère de Saint-Ildefonse d'une femme qui administrera la propriété *comme feu monsieur Joseph, le royaume d'Égypte* (p. 37).

Nous croyons que cette réaction à la situation de manque initial est virtuellement close par l'arrivée de Marie Calumet, aidée pour descendre de voiture par Narcisse, l'homme engagé de monsieur le curé, qui deviendra le mari de la servante. À compter de cette arrivée, comme il est explicite d'ailleurs dans le texte, les jeux sont faits et l'histoire peut commencer, car la manipulation est achevée: *Leurs regards se croisèrent. De cet instant naquit un roman gros de conséquences.* (p. 56, nous soulignons.)

Or si l'on regarde du côté des inscriptions de l'écrit dans les quatre chapitres, on peut remarquer que le doublet matériel/moral y trouve

16 Avec des chiffres fous comme ceux-là, le budget pour l'année courante serait désespérant, même si les dîmes rapportaient bien. (p.49)

17 — C'est ma nièce.

— Ah bah! en voilà une raison, ma nièce. Tu n'es pas sans ignorer le mal qui se commet entre nièces et oncles [...]. (p. 35)

sa contrepartie dans un doublet en apparence homologue que nous dénommons, faute de mieux, profane/sacré ou profane/religieux. Si les désordres matériel et moral s'additionnent (et se hiérarchisent) — l'ordre moral prévalant toujours — le profane est par ailleurs posé comme contradictoire par rapport au religieux. Au curé Flavel, fier de proclamer que son ordre à lui, soit toute sa science, est contenu dans *les livres saints* (p. 32), le texte oppose d'abord un désordre matériel, puis le personnage même de Marie Calumet dont le principal atout — *une notion pratique des choses de la vie* (p. 62) — n'est enseigné ni dans la Bible, ni dans la théologie de monsieur le curé.

L'élément le plus révélateur est cependant constitué par les deux inscriptions qui apparaissent à la fin de la phase de manipulation: une lettre de recommandation vient remplacer, entre les mains du curé Flavel, le bréviaire qu'il était en train de lire et que, de surprise, il laisse tomber à l'arrivée de la nouvelle venue, parce que celle-ci s'avère correspondre à la femme-sauveur qui lui était apparue en rêve. Non seulement l'écrit profane est-il, en somme, substitué à l'écrit religieux, mais de plus, la lettre reprend la promesse de rétablissement de l'ordre matériel — *ménagère qui n'a pas sa pareille* — et de prévention du danger moral — *Elle n'a pas de vices* — faite par le curé Lefranc. Ce qui n'est pas rien, car outre que cette lettre profane est le fait d'un curé qui *s'y connaît dans les femmes*, la résolution du problème du curé Flavel est du coup posée comme ne relevant pas (ou plus) de la science religieuse.

1.3 Compétence

Il est plausible de faire coïncider la phase de compétence du texte avec les épisodes où Marie Calumet se révèle capable de remettre le presbytère en état de bon fonctionnement. La réussite de ce programme¹⁸ culmine au chapitre X, lors de la visite de Monseigneur, sorte de test-limite pour la nouvelle servante. Or, lui dit l'évêque, *vous êtes la plus fine cuisinière que j'aie jamais rencontré. Monsieur le curé m'a fait des éloges de vous et je crois que vous les méritez amplement* (p. 123). Considérons donc que l'ordre matériel est rétabli. On pourrait alors croire que s'y conjoint l'ordre moral, par l'enclenchement de l'idylle Marie Calumet/Narcisse, expression d'une sexualité qui entend être autorisée et qui est bien moins menaçante pour le curé que risquait de l'être le scandale éventuel de la présence au presbytère de la jeune et jolie Suzon. Pourtant, quand Narcisse prend la décision de faire intercéder auprès de celle qu'il aime et le curé et Suzon, le curé se montre plus réticent, indiquant par là que le problème moral posé par la sexualité demeure: *Ce rôle de médiateur*

18 Nous simulons ici pour le texte un programme unique; il est bien entendu que dans un texte d'une telle longueur, chaque phase se redéploie à nouveau en un ou des sous-programme(s).

d'amour sembla bien étrange à monsieur le curé, lui qui, d'ordinaire, ne servait d'intermédiaire qu'entre Dieu et les hommes. (p. 132)

Cette hésitation sera virtuellement dépassée par deux inscriptions de l'écriture. Quoique d'importance inégale, les deux sont structurées de manière identique, conjoignant religion et sexualité à travers le personnage de Suzon, l'exact envers de Marie Calumet; si la première, comme on le verra, désacralise les livres religieux, la seconde a plutôt tendance à sacraliser tout objet profane relié à la religion (la dîme, au chapitre VIII; la sainte pissé de monseigneur, au chapitre X).

Pour Suzon, visiblement, dans l'épisode où Marie Calumet la surprend *le livre de prières sous le bras*, en tête-à-tête avec son amoureux (chapitre VIII), la cohabitation du livre de prières et du flirt ne fait certes pas problème. Mais seul l'éclairage d'un second épisode (chapitre XI), bien plus élaboré, autorise à entrevoir l'actualisation d'une compatibilité entre le livre religieux et la sexualité. Ce second épisode vaut qu'on s'y arrête, ne serait-ce que parce qu'il s'agit de l'inscription de l'écrit la plus développée et la plus spectaculaire du roman. Pour montrer en outre, s'il est nécessaire, combien elle est étroitement entrelacée au déroulement de l'anecdote, indiquons seulement que l'épisode se situe juste après que Narcisse ait convaincu Suzon d'aider sa cause. Cet épisode du **Cantique des cantiques**, selon notre schéma, marque la fin de la phase de compétence.

Le curé, dit le texte, avait déjà surpris sa nièce en train de feuilleter la Bible. *Violemment, il lui avait arraché le livre des mains.* (p. 136) Ce soir-là cependant, elle fera bien plus que le feuilleter:

Elle marcha jusqu'à la table de son oncle, et là, vit le livre redoutable dont on prohibe la lecture à la masse des fidèles [...] Elle s'approcha du livre comme l'éphèbe se rencontrant pour la première fois face à face avec la femme qui se donne. Elle s'assit et dévora des yeux les versets les plus captivants, sautant les autres.

Sous l'abat-jour de carton, les mots palpitants dansaient une bacchanale, s'imprégnaient dans son imagination.

Elle lut, sans comprendre, dans sa candeur, le sens mystique attaché par l'Église à ce cantique troublant et sublime. (p. 137, nous soulignons)

Suivent cinq longues pages du **Cantique**, exaltation de l'amour et des amants, insistance qui peut étonner et qui d'ailleurs a été perçue comme une pause maladroite¹⁹.

19 *Autre chose*, écrivait Rémy Siffadaux, du Canada, à la parution de l'œuvre: *Le Cantique des cantiques devrait être retranché de l'œuvre*: cité par Madeleine Charlebois-Derschauer, Rodolphe Girard (1879-1956), *sa vie, son œuvre*, Montréal, Fides, 1986, p. 78.

Rappelons la suite: *tellement empoignée par cette lecture* (p. 142), Suzon n'entendra pas venir son oncle:

Ce sont là, dit le prêtre courroucé, des choses que tu n'as pas besoin de connaître. Je te le répète, je te défends formellement de mettre le nez dans aucun de mes livres.

[...]

*Le curé Flavel, cependant, pour plus de prudence, songeant avec raison que **défendre le fruit défendu à une femme c'est l'inviter à y mordre**, enferma sous clef, dans son humble bibliothèque de bois teint, tous les livres qu'il avait mis à l'index.* (p. 143, nous soulignons)

Voilà donc que Suzon, qui déjà parlait trop, au chapitre I, exagère de nouveau en mettant le nez dans les livres qu'elle n'a pas besoin de connaître; et ce jour-là, *le curé Flavel ne connut pas de bornes à son saint courroux, et peu s'en fallut que le petite ne fût bannie du foyer où elle avait filé de si belles années* (p. 135). C'est pourtant un peu lui qui a autorisé la lecture, ayant quitté rapidement ses *Saintes Écritures*, mandé en toute hâte auprès d'un pauvre diable. En fait, l'épisode se trouve à révéler rien d'autre que le contenu des lectures de l'oncle, et force est d'admettre que les livres saints, contrairement à ce qui avait été dit au départ, n'excluent pas une certaine affirmation de la sexualité. La réticence du curé Flavel pourrait donc être résolue, en conformité avec les livres mêmes de sa science.

Le gain enregistré, à ce moment du texte, n'est pas mince, et les acquis de la phase de compétence sont doubles: l'ordre matériel est rétabli, et Narcisse n'entend pas exercer sa sexualité sans mettre le curé de son côté. Mais il y a plus, du côté des inscriptions de l'écrit. Un peu comme à la fin de la première phase, une lettre «profane», mais d'un curé, répétait la promesse de la fin du désordre matériel et garantissait la morale, dans cette seconde phase, **le Cantique des cantiques** rend possible la suite de l'histoire amoureuse, en minant le fondement même de la réticence du curé Flavel face aux questions sexuelles. Aux excès de Marie Calumet concernant la dîme et la pisse de Monseigneur, restés négatifs dans la mesure où ils avaient été désavoués ironiquement par son curé, répondent les écarts de Suzon, dénoncés avec une telle violence qu'il faut bien y voir l'indice d'une imminente et importante transformation.

1.4 Performance

La transformation s'effectuera de façon spectaculaire et, paradoxalement, là où on ne l'attendait justement pas, soit par un geste «scandaleux», non pas de Suzon, suspecte depuis le début, mais bien plutôt de celle qu'un écrit du curé Lefranc avait initialement déclarée sans vices.

Dans un épisode en rupture tant événementielle que spatiale avec sa vie calme au presbytère, Marie Calumet décide subitement —

une fois sa réputation bien établie — *d'aller su un tireux de portraits à Montréal* (p. 215). En attendant le développement des trois photos, elle se dit qu'elle en voulait une pour elle, une pour le curé, et se demande pour qui serait la troisième. Or en fait de « portrait », c'est bien autre chose que la servante montrera à toute la paroisse. Car le voyage à Montréal a aussi été l'occasion de l'achat d'un jupon-ballon que la servante eut l'idée d'étréner lors d'une fête champêtre :

Alors se produisit cet accident bête [...]

La pauvre fille [...] s'étendit tout du long sur le dos [...]

Et, pour comble de malheur, la ménagère, qui avait déclaré avec indignation qu'elle portait constamment un caleçon, l'avait oublié dans sa hâte.

Le chaste curé Flavel, qui, pour la première fois, voyait ce qu'il n'avait jamais vu, rougit comme un coquelicot. Il se signa.

Le curé Lefranc risqua un coup d'œil et s'étouffa. Il fallait être digne. Il le fut. (p. 238-239)

En dépit de la « science » des deux curés, ce n'est pas à eux qu'il reviendra de sauver la situation ; le même personnage qui, alors que le curé était resté sans moyens, avait aidé Marie Calumet à descendre de voiture lors de son arrivée au village, l'homme engagé, sera en effet celui qui l'aidera cette fois à se relever :

Narcisse, qui se rappelait avoir lu dans son Histoire Sainte, à l'école du village, la mésaventure du bonhomme Noé à la suite d'une cuite, se porta à reculons au secours de son amie.

Il détournait pudiquement la tête.

Les joues en feu, superbe de courroux, Marie Calumet lança une apostrophe cinglante comme un coup de cravache :

— Vous êtes ainqu'une bande de cochons !

Et, des larmes perlant à ses paupières, elle désigna Narcisse :

— Au moins, en v'là un homme qui, au lieu de bêtiser comme un tas de crapauds, sauve l'honneur d'une pauvre fille outragée.

Vot' bras, monsieur Narcisse ! (p.239, nous soulignons)

Le savoir-faire de l'homme engagé est directement présenté dans la foulée de ses anciennes lectures de l'Histoire sainte. C'est le souvenir des malheureuses aventures de Noé qui inspire à Narcisse le geste ingénieux qui lui permet de secourir Marie Calumet tout en n'abusant pas de la situation. Un tel déploiement autour de la figure du « sauveur » éclaire un épisode antérieur symétrique à celui-ci, et qui met en scène le curé lui-même : le chapitre XV, « Le curé Flavel se mouille les pieds à Lachine ». Une première lecture de ce chapitre

suggère bien qu'il s'agit d'un épisode important, vu son côté spectaculaire, mais qui en même temps n'apparaît pas nécessaire à la suite des événements. Nous proposerons que cet épisode, lors duquel le curé plonge dans les eaux tumultueuses des rapides de Lachine, au risque de sa vie, pour sauver celle d'un inconnu, constitue l'anticipation, en même temps que le corollaire, du geste héroïque de Narcisse: l'ensemble des deux épisodes permettant, nous allons le voir, la mise sur un même pied de l'écrit profane et de l'écrit religieux.

En visite chez son ami le curé de Lachine, Flavel écoute celui-ci, fou de littérature, lui réciter des vers langoureux de Lamartine. Mais ils sont interrompus par deux demandes de secours qu'ils se répartissent. Et c'est après avoir bien béni un agonisant qu'on lui avait amené sur un radeau que le curé Flavel, encore sous le coup de l'émotion, a son geste de *folie héroïque*:

Un homme à l'eau! un homme à l'eau!

[...]

Il se passa alors une scène inoubliable. Avant même que personne n'eût deviné son intention [...] le curé Flavel [...] s'était jeté à l'eau, en s'écriant:

— Mon Dieu, ayez pitié de mon âme!

[...]

Lorsqu'on eut sauté les rapides on tira les deux hommes à bord.

— M'sieu le curé, tonna le pilote [...] j'donnerais dix ans de ma vie pour avoir fait ce que vous venez d'faire [...]! (p. 186)

Une comparaison rapide de cet épisode et de celui du sauvetage de Marie Calumet permet de repérer les symétries inversées de ces gestes qui ont en commun d'être inspirés par des textes. Dans le cas de Narcisse, le lien causal est explicité dans l'énoncé, alors que dans le cas du curé Flavel, ce lien est d'énonciation: il résulte de l'immédiate antériorité de la référence à Lamartine par rapport à l'épisode du sauvetage. Que faut-il lire? Soulignons tout d'abord que dans les deux cas, il s'agit de gestes exceptionnels: on n'attendait pas plus, de la science du curé, qu'elle l'habilité à sauver un homme de la noyade, qu'on attendait de l'homme engagé amoureux qu'il reste le plus froid de tous devant les attraits de Marie Calumet. Jusque-là, et en tout cas au point de départ du récit, la littérature, en l'occurrence religieuse, était reliée à un «savoir» abstrait²⁰ et le faire pratique de Marie Calumet était justement dit sans lien avec un tel savoir. Initia-

20 [...] toute ma science étant confinée dans ma Somme théologique de saint Thomas, ma bible et mon bréviaire. (p. 32)

lement, cette littérature religieuse était par ailleurs réputée sans rapport avec la sexualité. Or ici, d'un côté, le curé Flavel, inspiré par un texte littéraire profane, pose un geste héroïque très pratique, alors que Narcisse, inspiré par un texte religieux, pose un geste décisif qui a rapport à la sexualité. Il faut bien voir surtout que la mise en discours d'un fiancé trouvant dans les livres saints une façon d'agir convenable face à la sexualité féminine corrige la situation problématique initiale: le curé Flavel, on s'en souvient, avait échappé son bréviaire en voyant apparaître Marie Calumet. Le déséquilibre menaçant du point de départ est ainsi évité, et il reste du côté de la littérature un nouveau partage du pouvoir. Le curé Flavel a perdu son monopole de lecteur du religieux écrit, en quelque sorte; l'Histoire sainte est passée du côté du fiancé, celui dont Marie Calumet dit *en v'là un homme* et qui, quelques pages plus loin, se rêvera déjà marié. Aussi resterons-nous très attentif aux conséquences de ce partage dans l'examen de la sanction. Retenons pour le moment que le geste de Narcisse permet, sinon de rendre absolument caduque l'idée de scandale liée à l'image de la femme, du moins de la rendre caduque *hic et nunc* dans le cas du curé: *Quant à moi, je vous jure que je ne connaissais absolument rien de cette affaire.* (p. 240)

1.5 Sanction

La sanction est double, ramenant au devant de la scène les deux rôles féminins qui définissent la tension du départ: la servante idéale, Marie Calumet, et la nièce inexpérimentée, Suzon.

À première vue, la situation finale est euphorique et, en conformité avec le modèle du **Cantique des cantiques**, elle témoigne de l'entrée de la sexualité dans le monde de la religion. Pour Marie Calumet, c'est la victoire de voir son mariage célébré au presbytère, car *Une noce au presbytère! Jamais mots ne furent moins faits pour être accolés* (p. 259). Quant à Suzon, promue ménagère du jour, non seulement elle est la fierté de son oncle qui ne craint plus qu'elle parle trop²¹, mais elle se permet maintenant de batifoler sur le sofa du presbytère.

Le retournement est d'autant plus significatif qu'il implique également la réapparition du bréviaire:

Ah! j'oubliais [c'est le narrateur qui parle], le fils du forgeron, Gustave. Depuis une demi-heure au moins, il était en tête-à-tête avec Suzon, sur un sofa poussé le long du mur, derrière la porte du salon.

21 Rappelons qu'au premier chapitre, en énumérant sans qu'on le lui demande la liste des desserts, elle avait révélé le penchant de son oncle pour le vin de rhubarbe. C'est le curé lui-même qui, cette fois, requiert d'elle qu'elle fasse aux yeux de tous l'énumération des plats du repas de noces. Au terme de quoi le curé y va d'un *Hein ... en a-t-elle une mémoire de singe, cette enfant-là.* (p. 272)

Comme dans la fable, l'occasion, l'herbe tendre, un coup de langue, ma foi, que sais-je, l'amour aidant, le jeune homme n'y tint plus. Il empoigna Suzon à pleines mains en l'embrassant.

— *Tu m'fais mal ! soupira-t-elle. Mais elle lui rendit son baiser.*

Gustave s'échauffait. Il devenait téméraire et il allait... lorsque le curé Lefranc [...] parut dans la pièce.

Il ne les vit pas tout d'abord.

— *Où ai-je mis mon bréviaire, où l'ai-je donc mis ? demandait-il en allant à droite et à gauche.*

Il aperçut les deux oiseaux amoureux.

Prise en flagrant délit, Suzon, rouge comme une pivoine, sursauta.

— *Ah ! mon Dieu ! s'exclama-t-elle.*

[...]

— *Mes enfants, se contenta de remarquer l'intrus, il vaut mieux pour vous que ce soit moi plutôt que votre curé qui vous déniche dans ce coin. Sans cela ... Allons ! pas d'imprudences. Soyez sages.*

Et après avoir pincé le menton de la jeune fille, il détourna son regard d'une dentelle de sous-vêtement, puis sortit en reportant ses souvenirs à trente ans en arrière. (p. 267-69, nous soulignons)

Nous croyons que ce bréviaire, égaré puis recherché par le curé Lefranc, renvoie au fameux bréviaire disparu du texte depuis la fin du chapitre IV. Sa lecture et l'apparition de Marie Calumet étaient alors données comme incompatibles. Désormais, il faut bien admettre que la quête du livre religieux va de pair avec la tolérance d'un désordre lié à la présence de la femme.

Au curé Flavel ne sera pas rendu son bréviaire : l'écrit auquel il a été identifié avant la finale est un écrit profane, un contrat de mariage, et c'est en cette matière qu'il actualise, lui, sous forme de générosité, sa tolérance du désordre, faisant quelques folies pour doter sa servante. De la vache laitière [qu'il] s'engage de remplacer à sa mort, au cochon d'un poids raisonnable, à une truie bonne pour la fécondation, aux douze poules et au coq (p. 254-255), la servante, ne pensant encore qu'à la gestion du presbytère, est presque scandalisée de voir ainsi son maître dilapider ses biens : *M'sieu le curé, vous êtes après vous ruiner.* (p. 255) Ainsi se vérifie ce qu'indiquait d'ailleurs le texte lui-même, à savoir que ces noces au presbytère — *On voit là une antithèse qui sentirait l'huile si elle n'était amenée naturellement par la force des*

circonstances (p. 259) — se paient d'un minimum de désordre²² tant matériel que moral : les fantaisies du curé et celles de sa nièce.

Signalons d'ailleurs une généralisation de la figure du désordre, au chapitre XX, par le biais de la diarrhée générale, vengeance du bedeau, l'amoureux éconduit. Figure d'un laisser-aller échappant à tout contrôle, la diarrhée, ne l'oublions pas, s'enracine à partir d'un ordre, le plat cuisiné le plus excellent qui soit, la fleur de la réputation de Marie Calumet, ce ragoût de boulettes, dont on s'assure, avant d'en manger, que c'est bien elle qui en est l'auteure. Ainsi le désordre appréhendé au début a été non pas conjuré mais intégré à la vie de la paroisse, ce dont témoigne ultimement le monument élevé à la mémoire d'une servante (« Épilogue »), fait on ne peut plus inhabituel, et certes impensable si on s'en était tenu au bréviaire et à la théologie de monsieur le curé.

2. Bilan en rapport avec l'inscription de l'écrit

Le tableau proposé comme guide de notre analyse le manifestait déjà, et notre lecture de **Marie Calumet** sans doute en découle : nous avons à l'esprit deux ordres de considérations en commençant ce travail. On aura compris néanmoins que le volet de l'hypothèse narrative, en dépit de son caractère général, doit être vu comme subordonné, méthodologiquement, à la mise en relief du caractère déterminant des diverses inscriptions de l'écriture, et comme leur faire-valoir.

Au-delà de l'intérêt que peut présenter en elle-même la relecture de **Marie Calumet**, nous avons voulu exploiter le gain méthodologique que représentait la convocation intentionnelle, comme tête de pont ou porte d'entrée pour l'analyse, des figures renvoyant à l'écriture, au livre, ou directement à la littérature.

La pratique de l'analyse démontre sans exception que c'est à même l'ancrage de telles figures que se construit déjà la première scansion d'un texte, susceptible d'en éclairer de façon privilégiée, avec pertinence, les autres réseaux figuratifs. Les fondements théoriques de ce constat ont été établis ailleurs (voir note 10) ; nous croyons avoir démontré ici que la chaîne des configurations formée par le bréviaire, la lettre d'introduction de Marie Calumet, les Saintes Écritures dont notamment le **Cantique des cantiques**, les vers de Lamartine, le contrat de mariage, toutes figures qui sont, par nature, plus près de la matière scripturale du texte que toute autre configuration, qu'une telle chaîne compose un réseau qui, mis en regard de l'ensemble des déploiements figuratifs d'un texte, permet de les fixer et d'en valider la saisie.

22 [...] *les prudes n'eussent pas trouvé le moindre désordre si ce n'est ... oh ! mais si peu que ça ne vaut pas la peine d'en parler.* (p. 258-259, nous soulignons)

Marie Calumet, qui à son heure a fait scandale, se trouvait peut-être justement à tenir un propos scandaleux, en faisant coïncider une désacralisation de l'écriture avec la présence d'une femme dans le presbytère d'une paroisse canadienne-française. Présenté au début comme menaçant pour l'ordre moral mais nécessaire pour l'ordre matériel (phase de manipulation), le personnage féminin, après la lecture clandestine du **Cantique des cantiques** auparavant réservée au curé (phase de compétence), réapparaît sans vraiment scandaliser (phase de performance). Ce qui permettra, en phase de sanction, que l'écart de conduite de Suzon, en plein presbytère, soit désormais tolérable même aux yeux d'un lecteur de bréviaire.

Il y a là, assurément, un discours peu orthodoxe. On croit généralement, mais à tort, que la transformation dans un texte consiste dans le renversement d'une situation vers ce qu'il est convenu d'appeler son contraire. Ici, par exemple, ne devait-il pas s'agir, logiquement, de contrer les menaces initiales de désordre par l'instauration d'une situation définitivement ordonnée? On a vu qu'il n'en était rien, et que là n'est pas, de toute évidence, le sens de l'intentionnalité de ce texte. Il a plutôt été proposé, par le biais d'une recatégorisation de la notion d'écriture, une manière d'intégrer à l'ordre paroissial des excès identifiés ici à l'élément féminin.

Monseigneur Bruchési, en condamnant le roman de Rodolphe Girard, avait-il flairé tout cela? Sans doute l'interdit se fondait-il pour lui sur une remise en cause de l'Église, moins exceptionnelle aujourd'hui. Mais **Marie Calumet** n'en garde pas moins pour nous tout l'incisif de son propos.